



Travail de suivi et études de cas d'aide financière (bleuets et Centre naval)

Rapport de la vérificatrice générale – Volume II, Chapitre 4 - décembre 2019

Pourquoi est-ce important ?

- Lorsque les recommandations ne sont pas mises en œuvre, des risques existent et peuvent s'aggraver avec le temps.
- Le présent chapitre est un outil pour le Comité des comptes publics, le Comité des corporations de la Couronne et le public pour tenir les ministères et les organismes de la Couronne responsables.
- Cette année notre bureau a examiné deux dossiers importants d'aide financière en tant qu'études de cas, puisque la valeur élevée de l'aide financière provinciale continue de représenter une exposition importante pour la province.
- Nos recommandations liées à Atcon s'appliquent à tous les organismes provinciaux qui fournissent de l'aide financière à l'industrie.

Conclusion générale

- Les entités déclarent qu'elles ont mis en œuvre 85 % de nos recommandations découlant des audits de performance de 2015, de 2016 et de 2017.
- En ce qui concerne les études de cas d'aide financière à l'industrie, nous avons constaté :
 - certains résultats positifs dans des dossiers particuliers d'aide financière;
 - la Province a continué de conclure des accords d'aide financière importants par l'entremise de multiples entités provinciales;
 - des cas où l'essence de certaines recommandations liées à Atcon n'a pas été mise en œuvre;
 - besoin continu de prestation et de surveillance centrales de l'aide financière pour assurer une cohérence dans l'évaluation et le contrôle des risques;
 - le public n'est encore pas informé à l'égard du montant total de fonds accordés à titre d'aide financière et des résultats obtenus

Nos constatations

Aide financière accordée à Acadian Wild Blueberry Company Limited

- 69 millions de dollars d'aide financière provincial approuvée
- Le solde des prêts non remboursés représente une exposition importante
- Les actifs à l'appui de la garantie personnelle n'ont pas été vérifiés de manière indépendante
- L'essence de certaines recommandations liées à Atcon n'a pas été mise en œuvre

Aide financière accordée en relation avec le Centre naval du Nouveau-Brunswick

- Grande incertitude au sujet de la valeur que les contribuables ont reçue de l'investissement de 23 millions de dollars dans le chantier naval
- Prêt inhabituellement structuré où la province assume tous les risques
- Aucune évaluation des risques complétée
- L'essence de certaines recommandations liées à Atcon n'a pas été mise en œuvre

Mise en œuvre autodéclarée des recommandations :

- 20 entités ont autodéclaré un taux de mise en œuvre de 75 % à 100 %
- 10 entités ont autodéclaré un taux de mise en œuvre de 50 % à 74 %
- 2 entités ont autodéclaré un taux de mise en œuvre de 0 % à 49 %
- Nous trouvons très regrettable que 50 recommandations d'il y a quatre ans ne soient toujours pas mises en œuvre